

Séance ordinaire du 15 avril 2025
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°15042025D05

Objet : Culture – Création d'un concours photo organisé par la bibliothèque ayant pour thème « les arbres hors du commun à Porte-de-Savoie »

Date de la convocation et de l'affichage : 9 avril 2025
 Nombre de conseillers en exercice : 29
 Nombre de conseillers présents : 23
 Nombre de pouvoirs : 5
 Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote :
 Nombre de votants : 28
 Pour : 28
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Le 15 avril 2025, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET			X	
Annie BERARD	X			
Christine CARREL		X		Serge GUILLEMAT
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD	X			
Régine DUCRET		X		Dominique VERDOYA
André VIBOUD	X			

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
 073-200083681-20250415-15042025D05-DE
 Date de réception préfecture : 16/04/2025

Délibération du conseil municipal du 15 avril 2025 n°15042025D05

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Lionel CORDEL	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE		X		Annie BERARD
Jean-Luc PLAGNOL		X		Francine BORDON
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI		X		Yves GOAËR
Elodie DA SILVA	X			
Mylène AVILA	X			
Aly DIARRA	X			
Yves GOAËR	X			
Dominique VERDOYA	X			

Secrétaire de séance : Dominique VERDOYA

Rapporteur : Martine BANNAY CODET, Adjointe en charge des associations, du lien social et de la culture

Exposé des motifs :

Il est proposé au conseil municipal que la commune de Porte-de-Savoie organise, par le biais de sa bibliothèque, un concours photo gratuit et ouvert à tous à partir de 6 ans (hors photographes professionnels), ayant pour thème « Les arbres hors du commun à Porte-de-Savoie ».

Deux catégories seront proposées et primées :

- une catégorie « Enfants » allant de 6 à 18 ans ;
- une catégorie « Adultes » à partir de 18 ans ;

Les participants auront jusqu'au samedi 28 juin 2025, 12h, pour déposer à la bibliothèque jusqu'à trois clichés pris sur la commune de Porte-de-Savoie, chacun imprimé en format A4 (couleur ou noir et blanc, papier brillant ou mat, sans retouche ni montage).

Du lundi 30 juin au samedi 13 septembre 2025, l'ensemble des clichés soumis et répondant au règlement seront numérotés et anonymement exposés à la bibliothèque de Porte-de-Savoie. Durant cette période, les usagers de la bibliothèque pourront voter pour 3 clichés (1 seul vote par habitant). Ce vote comptera pour moitié de la note finale et sera complété par le classement du jury composé de membres de la commission culture, de deux bénévoles de la bibliothèque et présidé par Martine BANNAY CODET, adjointe en charge des associations, du lien social et de la culture.

Le résultat sera rendu public et les prix remis un mercredi au cours du mois de septembre 2025, dans le jardin de lecture de la bibliothèque de Porte-de-Savoie. Les photographies primées seront ensuite imprimées en grand format par la commune et exposées au sein des bâtiments communaux.

Les prix, pour une valeur globale de 500€ seront répartis comme suit :

Lots catégorie « Adultes » :

1^{er} : Un bon d'achat Kadéo de 100€ et un coffret de deux bouteilles de vin

2^{ème} : Un bon Kadéo de 75€

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération du conseil municipal du 15 avril 2025 n°15042025D05

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250415-15042025D05-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025

3^{ème} : Un coffret de trois bouteilles de vin

Lots catégorie « Enfants » :

1^{er} : Un bon d'achat Kadéo de 100€ et un panier garni « friandises »

2^{ème} : Un bon Kadéo de 75€

3^{ème} : un panier garni « friandises »

Le projet de règlement est annexé à la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le règlement du concours photo « Les arbres hors du commun à Porte-de-Savoie » ;
- **AUTORISE** les dépenses liées aux prix décernés dans le cadre du concours photo dans la limite de 500€.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 15 AVRIL 2025

Mis en ligne sur le site internet de la commune le 22/04/2025

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat.

Le Maire,
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,
Dominique VERDOYA

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250415-15042025D05-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025

Délibération du conseil municipal du 15 avril 2025 n°15042025D05

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250415-15042025D05-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025